

Automne 2016 Vol. 34, N° 2

I N F O N O R D

Le bulletin de l'arrondissement de Montréal-Nord

SOMMAIRE

- 2 Infos éditoriales
- 3 Infos jeunesse
- 4 Infos culturelles
- 6 Infos grands projets
- 8 Infos reconnaissance
- 10 Infos règlements
- 12 Infos environnementales
- 13 Infos plan urbain
- 17 Infos sports et loisirs
- 22 Infos aquatiques
- 25 Infos communautaires
- 26 Infos brèves

RENDEZ-VOUS MONTRÉAL-NORD PRIORITÉ JEUNESSE

Un rassemblement sans précédent

Page 3

Page 4
Bouge de là, en première mondiale à Montréal-Nord

Page 13
Plan de l'arrondissement à conserver

Page 17
Sports et loisirs

L'équipe

L'InfoNord et le Calendrier culturel sont des productions de la Division des communications.

Coordination

Myliène Horion
Michel Lemay
Céline Pelletier

Rédaction

Dominic Beaudry, Daniel Bussièrès, Nathalie Chapados, Michel Desjardins, Myliène Horion, Stéphanie Lavigne, Michel Lemay, Yannick Malouin, Céline Pelletier, Dominique Riberdy et Claire-Acémie Sénat

Nous remercions également

Christine Beaudoin-Boivin, Guy Bédard, André Bigras, Hugues Chantal, Marc-André Chevarie, Steve Côté, Marie Désilets, Yves Deslongchamps, Jocelyne Dumais, Rachel Laperrière, Simon Ostiguy et Claudel Toussaint

Révision linguistique

Marielle DeLorme

Graphisme

Kethleen Esther Lapointe

Photographie

Archives de l'arrondissement, Didier Bertrand, Éric Bolté, Jean-François Bouchard, Vincenzo D'Alto, Caroline Durocher, Daniel Duplessis, Denis Labine, Robert Laliberté, Gilles Mimeault, François Pesant, Jacques Pharend, William Sabourin, Sylvie Trépanier et Martin Viau

Impression

Imprimeries Transcontinental

Tirage

44 000 exemplaires

Dépôt légal

ISSN 0822-0395 Vol. 34, N° 2

Dépôt légal - Bibliothèque nationale du Québec, 2016

Pour soumettre des commentaires, des suggestions ou des questions, veuillez vous adresser à :

Arrondissement de Montréal-Nord

4243, rue de Charlevoix
Montréal-Nord (Québec)
H1H 5R5

Téléphone : 311

Télocopieur : 514 328-4055

Courriel : montreal-nord@ville.montreal.qc.ca

Note - L'emploi du générique masculin ne marque aucune discrimination et ne répond qu'à un souci de concision et de clarté.



De gauche à droite :

Jean-Marc Gibeau, conseiller de la Ville de Montréal

Sylvia Lo Bianco, conseillère d'arrondissement, district d'Ovide-Clermont

Christine Black, mairesse de l'arrondissement de Montréal-Nord

Monica Ricourt, conseillère d'arrondissement, district de Marie-Clarac

Chantal Rossi, conseillère de la Ville de Montréal

RÉUNIS POUR ALLER PLUS LOIN

Le 20 mai dernier, l'arrondissement a réuni plus de 100 personnes au *Rendez-vous de Montréal-Nord - Priorité jeunesse*. Il s'agit sans contredit de l'une des plus importantes démarches entreprises à ce jour par l'arrondissement de Montréal-Nord (NDLR Voir p. 3 pour plus de détails).

Élus, députés, gens d'affaires, représentants de ministères, d'organismes gouvernementaux, de fondations, du monde de l'éducation et d'une trentaine d'organismes communautaires, culturels et sportifs ont ainsi répondu à notre invitation. Notre but : s'organiser pour lutter ensemble, en dehors des cadres établis, au cours des 10 prochaines années, contre la pauvreté et l'exclusion sociale qui affligent les jeunes Nord-Montréalais.

Un deuxième *Rendez-vous* a par la suite eu lieu, le 17 juin, afin de coordonner l'engagement des partenaires et de jeter les bases du nouveau plan intégré d'action Jeunesse qui sera adopté et mis en œuvre dès l'automne. Restez à l'affût!

D'autre part, j'aimerais remercier tous ceux et celles qui ont participé, le printemps et l'été derniers, aux soirées de consultation sur le Corridor vert, le réaménagement du parc Henri-Bourassa et le Plan stratégique 2016-2025. Vous pouvez prendre connaissance des détails en page 6. Merci de vous être déplacés pour en apprendre davantage sur ces projets et d'avoir partagé vos préoccupations et vos idées. D'autres événements de consultation auront lieu, et j'espère vous y voir toujours en plus grand nombre.

Enfin, je vous encourage à visiter régulièrement le site Web de l'arrondissement (ville.montreal.qc.ca/mtnord) ainsi que notre page Facebook (facebook.com/mtnord). Vous pourrez y obtenir des renseignements quant aux activités, aux événements, aux travaux, aux collectes et plus encore.

Qui plus est, je vous convie à conserver précieusement le présent bulletin et à le laisser bien en vue, afin de vous y référer fréquemment. C'est un excellent outil pour profiter pleinement des activités que l'arrondissement vous offre, que ce soit pour vous divertir, vous mettre en forme ou vous impliquer dans votre communauté.

La mairesse de l'arrondissement de Montréal-Nord,

Christine Black



M^{me} Black et le maire de Montréal, M. Denis Coderre, au *Rendez-vous de Montréal-Nord - Priorité jeunesse*



RENDEZ-VOUS DE MONTRÉAL-NORD PRIORITÉ JEUNESSE UN PLAN D'ACTION POUR L'AVENIR

La communauté de Montréal-Nord est mobilisée pour soutenir le développement positif de ses jeunes aux diverses étapes de leur vie. Le *Rendez-vous de Montréal-Nord - Priorité jeunesse*, organisé par l'arrondissement, en étroite collaboration avec des partenaires locaux œuvrant auprès de la jeunesse et des familles, l'a confirmé. Cette démarche, qui a réuni plus d'une centaine de décideurs et d'acteurs-clés les 20 mai et 17 juin derniers, a pour but d'unir nos forces afin d'apporter des changements significatifs aux conditions et à la qualité de vie des jeunes Nord-Montréalais.

Au cours des deux premières étapes du *Rendez-vous*, les participants ont retenu trois thèmes sur lesquels il faudra, à l'avenir, axer nos efforts collectifs : la réussite éducative et la persévérance scolaire, l'employabilité et le vivre ensemble.

Ces domaines d'intervention feront partie d'un plan intégré d'action Jeunesse de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale qui définira les actions à mener sur notre territoire, par l'ensemble de la communauté de Montréal-Nord, pour les 10 prochaines années. L'arrondissement conviera, en octobre, les partenaires-clés pour valider l'ébauche du plan, dont le lancement est prévu dès novembre, au bénéfice de nos jeunes de 0 à 29 ans.

UN ENFANT, UN ARBRE BIENVENUE AUX NOUVEAU-NÉS



En performance, le rappeur Koriass, né à Montréal-Nord.



La parole a aussi été donnée aux jeunes.



L'arrondissement a tenu, le 29 mai dernier, un événement pour souligner la plantation récente de 19 arbres en vertu du programme Un enfant, un arbre. En présence de la mairesse d'arrondissement Christine Black, une quinzaine de familles se sont réunies pour assister à la rencontre qui soulignait la plantation effectuée pour chacun des nouveau-nés inscrits au programme.

Mis en place en 2013, le programme Un enfant, un arbre propose aux parents de l'arrondissement d'inscrire leur nouveau-né afin qu'un arbre soit planté pour célébrer cette nouvelle vie. Les parents ont le choix d'une plantation sur le domaine public ou privé, et ils peuvent choisir l'essence de l'arbre.

Les futurs parents biologiques ou adoptifs nord-montréalais qui souhaitent faire planter un arbre au nom de leur enfant peuvent s'inscrire en tout temps à ce programme gratuit. Formulaire disponible sur notre site (section environnement – programmes, plans et campagnes), dans nos bibliothèques ou à notre bureau Accès Montréal.



26 LETTRES À DANSER

EN PREMIÈRE MONDIALE À MONTRÉAL-NORD

Bouge de là, compagnie de danse en résidence à la Maison culturelle et communautaire (MCC) depuis maintenant 10 ans, présente sa toute nouvelle création, *26 lettres à danser*. Ce spectacle, qui s'adresse à un public de 4 ans et plus, sera présenté en grande première le dimanche 18 septembre à 14 h, à la salle Oliver-Jones de la MCC. Par la suite, il sera repris pour des groupes scolaires en octobre.

Dans cette création ludique et audacieuse, la chorégraphe Héléne Langevin invite l'enfant à vivre une expérience unique : non seulement de voir une manifestation d'art vivant, mais aussi d'y participer au fil des tableaux. Le A ouvre bien sûr le bal et le Z est le dernier à tirer sa révérence. Entre les deux, les lettres de son abécédaire convient le public à une pluralité de mots, de sens, d'émotions et de tons.

RÉSIDENCE DE CRÉATION

Grâce à une entente avec l'arrondissement de Montréal-Nord, la compagnie Bouge de là s'installe dans la salle Oliver-Jones plusieurs

semaines par année pour répéter, créer, explorer, tester les idées et la technique. C'est là que naissent les nouvelles créations. À certaines étapes du travail, la chorégraphe Héléne Langevin invite quelques classes des écoles du quartier. Elle leur présente des tableaux, des extraits du spectacle. Les jeunes sont alors invités à donner leur point de vue, leur perception. Ce sont des collaborateurs essentiels dans le processus de création.

C'est avec grande fierté que Bouge de là présente ses spectacles en première mondiale aux citoyens de Montréal-Nord avant de prendre les routes du Québec et du Canada. Après *Vieux Thomas et la petite fée* (2008), *L'atelier* (2010) et *Ô lit!* (2013), spectacles créés à Montréal-Nord, voici donc leur 7^e création.

Dès le 4 septembre, vous pourrez vous procurer des laissez-passer gratuits à la MCC. Un rendez-vous pour toute la famille!

PROGRAMMATION SCÈNE SCOLAIRE

On entend peu parler d'elle, elle n'est pas publicisée, elle s'adresse à un public choisi qui s'inscrit en début d'année scolaire. Depuis plus de 20 ans, l'arrondissement offre une programmation riche et diversifiée aux élèves des écoles de Montréal-Nord. Des spectacles ciblés pour tous les cycles du primaire. Ainsi, chaque enfant a l'occasion d'assister à un ou deux spectacles dans l'année.

Cette programmation culturelle, présentée par des compagnies professionnelles, permet de joindre près de 4000 élèves par année. Afin de s'adapter à la réalité du milieu scolaire et de mieux répondre à la demande des professeurs, l'arrondissement a ajouté à son offre de nouveaux spectacles destinés aux élèves de maternelle ainsi qu'aux élèves du secondaire.

Tous les spectacles sont présentés dans la salle Oliver-Jones de la Maison culturelle et communautaire pour offrir aux jeunes une expérience culturelle de grande qualité. De plus, les compagnies invitées proposent des cahiers d'accompagnement aux professeurs et à leurs élèves afin de bonifier l'expérience après-spectacle.

Cette programmation audacieuse fait la belle part à la danse, à la musique, au théâtre de marionnettes et au théâtre acrobatique et permet de susciter chez les jeunes spectateurs un goût pour la culture, de développer leur sens critique et artistique et, qui sait? de leur faire rêver comme créateurs de demain.



Tendre - Créations Estelle Clareton

L'ESPACE CULTUREL INTERARRONDISSEMENT FRANCHIT UNE ÉTAPE IMPORTANTE

Un processus de consultation citoyenne auquel ont contribué de nombreux citoyens et partenaires a permis d'alimenter l'avant-projet et l'énoncé de vision de l'espace culturel interarrondissement Montréal-Nord et Ahuntsic-Cartierville. Ces documents présentent toutes les analyses nécessaires à la définition des besoins et à la vision du projet. La production de ces documents est la première grande étape de la planification; elle précède la conception et la construction du lieu, dont l'ouverture est prévue en 2021. Situé sur le boulevard Henri-Bourassa Est, entre l'avenue Oscar et la rue Jean-Jacques-Gagnier, ce nouveau lieu regroupera sous un même toit les services d'une bibliothèque, d'un espace de diffusion culturelle et des espaces communautaires. Nous vous invitons à suivre les communications sur l'avancement du projet au cours des prochains mois. Merci à tous ceux qui ont contribué au processus.



DE LA DANSE AU THÉÂTRE

Les jeunes du groupe de danse ONYX, dirigé par José Trottier, ont participé à un projet de création dans le contexte des projets en médiation culturelle de l'arrondissement de Montréal-Nord soutenus par l'Entente sur le développement culturel du ministère de la Culture et des Communications. Le projet intitulé *Toi, moi, nous, en pleine action théâtrale!* mêlait la danse et le théâtre et s'est réalisé en collaboration avec le metteur en scène Marc-Alain Robitaille et le chorégraphe Benoît Farreau-Gabourg.

Les adolescents ont pu se familiariser avec différents aspects d'un processus de création et d'une démarche artistique. Ces explorations se sont déroulées sous le signe de l'imaginaire, de l'emballage du jeu et de l'improvisation. Leur création a ensuite été mise en valeur, en mai dernier, au Festival des arts de Montréal-Nord. Grâce à la vision de José Trottier envers les jeunes du quartier, le projet a permis à une douzaine de jeunes de tisser des liens uniques. Il en a émergé un lien de partage et de confiance entre les jeunes, le tout soutenu par un esprit de famille. Ils se sont découverts mutuellement et ont uni leur créativité pour concevoir un spectacle et livrer un message dont la portée est universelle. Bravo à tous!

QU'EST-CE QU'ON FAIT CET AUTOMNE ?

Cette année encore, en collaboration avec des organismes communautaires partenaires et la commission scolaire de la Pointe-de-l'Île, l'arrondissement distribuera à la fin d'août les programmations automnales pour les enfants de 5 à 12 ans et les jeunes de 13 à 17 ans.

Surveillez le sac d'école de votre enfant pour y trouver ce dépliant. Il vous informera notamment sur les diverses activités libres offertes gratuitement aux jeunes.

Ces deux programmations jeunesse seront également publiées sur le site Internet de l'arrondissement au ville.montreal.qc.ca/mtlnord.

FESTIVAL DES ARTS 2016

Quelques bons moments choisis parmi les 50 expositions, activités et spectacles présentés en mai et juin derniers. Rendez-vous en 2017!



Opération 101



Contes Colibri



Animation musicale



Piano libre



Les mémés déchainées



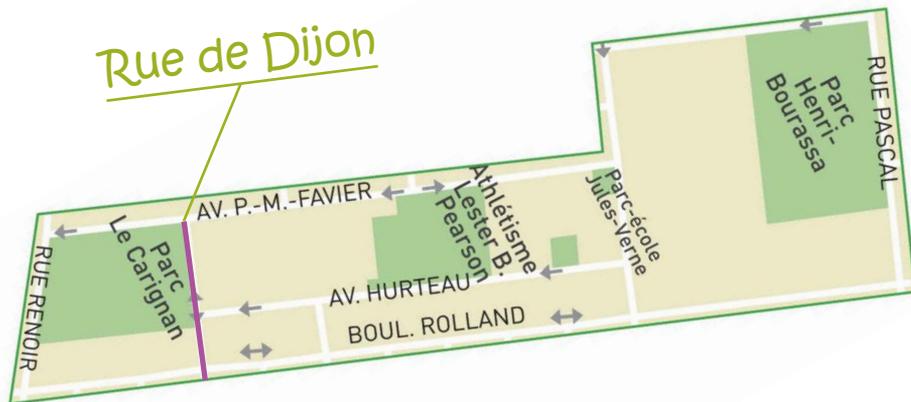
CORRIDOR VERT : LES INTERVENTIONS SE MULTIPLIENT

Les interventions dans le but d'améliorer la qualité de vie des résidents et des usagers du Corridor vert de Montréal-Nord ont été nombreuses au cours des derniers mois.

INAUGURATION DE LA RUE DE DIJON PARTAGÉE

L'arrondissement a procédé, le 21 juin, à l'inauguration de la nouvelle partie piétonnisée de la rue de Dijon.

Jusqu'au 17 septembre, l'arrondissement invite les citoyens à jouer, à jardiner, à lire, à placoter, à pique-niquer, à aller au cinéma et à faire toute une myriade d'autres activités dans une rue complètement transformée par l'organisme Pépinière & Co.



UN NOUVEAU PARC HENRI-BOURASSA

Des consultations sur le réaménagement du parc Henri-Bourassa se sont tenues les 10 mai et 7 juin derniers.

La soixantaine de citoyens présents se sont prononcés sur les équipements à privilégier, la sécurité du parc et la possibilité de créer un espace de commémoration des événements de l'été 2008.

L'arrondissement présentera des scénarios de réaménagement à la population le 7 septembre prochain, à 19 h, à la salle 222 de la Maison culturelle et communautaire (12004, boulevard Rolland). Un nouveau chalet de parc sera construit dès 2017.



LES POURTOURS DES ÉCOLES DE PLUS EN PLUS VERTS

Après avoir procédé à de multiples aménagements autour des écoles Henri-Bourassa, Gerald McShane, Jules-Verne, Lester B. Pearson et Le Carignan, la Société de verdissement du Montréal métropolitain (SOVERDI), organisme partenaire du projet de Corridor vert, plante cet été plus de 300 arbres, 1600 arbustes et 250 vignes autour de ces écoles.

PLUS D'INFORMATION SUR...

... le projet de Corridor vert :
corridorvertmn.com

... la programmation de la rue de Dijon :
page Facebook « rue de Dijon »

... les consultations publiques :
montreal-nord2020.com

REDÉFINIR ET REPENSER LA RUE

Annuellement, l'arrondissement de Montréal-Nord doit planifier et mettre en place son programme de réfection des infrastructures routières. Nous amorçons cette année un virage qui permettra de mieux réfléchir afin de redéfinir et de repenser la rue.

La rue sera maintenant considérée comme une composante de la trame urbaine et du cadre de vie, que l'on peut embellir afin d'offrir un meilleur milieu de vie à nos citoyens. Nous voulons à la fois mettre aux normes nos infrastructures urbaines et mettre les citoyens piétons et cyclistes au cœur de la réflexion, ce qui veut dire réduire la prépondérance de l'automobile et des surfaces minérales sur le territoire.

Plusieurs interventions se feront sur nos artères, notamment :

- l'installation de traverses piétonnières;
- l'élargissement des trottoirs;
- la diminution des largeurs de rue pour ajouter des espaces verts;
- l'installation de saillies fleuries notamment aux intersections;
- l'ajout de bancs publics;
- l'insertion d'espaces publics;
- et autres.

En fait, notre but est de créer un milieu de vie invitant pour nos citoyens où il fait bon vivre, grandir et se promener en toute sécurité.



LA STATION SRB PIE-IX EN FONCTION



C'est à Montréal-Nord que la première station SRB Pie-IX sera opérationnelle, dès octobre. Cette station se situe à l'intersection de la rue d'Amos, tout juste au sud du carrefour Henri-Bourassa-Pie-IX. La station Amos desservira les circuits 139 et 439 de la STM, de même que les circuits 52 et 252 de la STL. Elle offrira toutes les fonctionnalités et les avantages d'une station SRB type, dont le paiement sur l'honneur et l'embarquement toutes portes, tout en misant sur la sécurité et le confort des usagers.

Cette première station SRB servira de prototype afin de permettre au Bureau de projet de valider les coûts ainsi que la fonctionnalité des différents éléments de la station. Les résultats obtenus permettront d'optimiser la construction des stations ultérieures. Les autres stations seront opérationnelles en 2022.

NOUVELLE VOIE CYCLABLE SUR LA RUE D'AMOS



L'arrondissement de Montréal-Nord, en partenariat avec la Direction des transports de la Ville de Montréal, travaille à la réalisation d'un aménagement cyclable sur la rue d'Amos d'ici la fin de 2016. Cette nouvelle voie de 1,6 km se composera de deux bandes cyclables entre les avenues Salk et Garon et d'une chaussée désignée entre l'avenue Garon et l'avenue Saint-Julien. En raison de la faible dimension de la chaussée et des conflits qui en résultent, le tronçon de la rue d'Amos compris entre les avenues Garon et Salk deviendra sens unique vers l'est en août. En plus d'être requise par l'aménagement cyclable, cette modification apportée au sens de la circulation aura plusieurs avantages. Elle permettra de diminuer le conflit de circulation et la circulation de transit sur la rue d'Amos, notamment à proximité de l'école secondaire Calixa-Lavallée. Mentionnons que les tronçons à l'ouest de l'avenue Garon et à l'est de l'avenue Salk demeureront eux à double sens.

Rappelons que le développement et l'amélioration du réseau cyclable figurent parmi les huit actions jugées prioritaires du Plan local de déplacements, adopté le printemps dernier par le conseil d'arrondissement. Fruit de trois ans de démarche participative, ce document de planification propose une réponse globale aux enjeux de transport vécus localement.

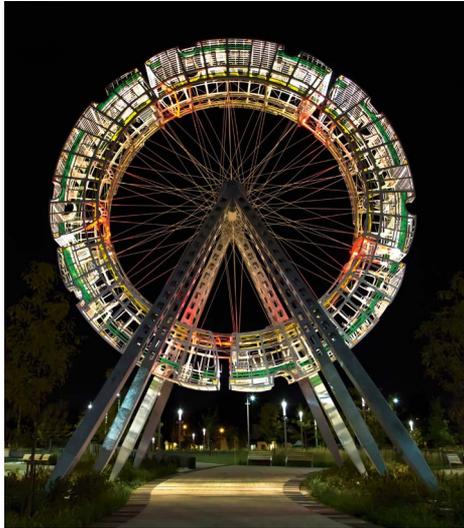
Alors qu'il compte actuellement 11,8 km de voies cyclables, l'arrondissement de Montréal-Nord prévoit déployer, en collaboration avec la Direction des transports de la Ville de Montréal, 24 km supplémentaires sur son territoire au cours des prochaines années. Ces nouvelles voies cyclables permettront à plusieurs Nord-Montréalais et Nord-Montréalaises d'améliorer leurs déplacements, tant quotidiens que récréatifs. Espérons qu'ils en profiteront également pour visiter et s'approprier davantage leur quartier. À vos vélos!

LA VÉLOCITÉ DES LIEUX PRIMÉE

La Ville de Montréal a reçu le prix Aménagement 2016 du réseau Les Arts et la Ville dans la catégorie des villes de plus de 100 000 habitants. Ce prix souligne la réalisation de l'œuvre d'art public *La vélocité des lieux* intégrée dans l'aménagement du carrefour Henri-Bourassa-Pie-IX inauguré à l'occasion d'une grande fête l'automne dernier.

La vélocité des lieux a été conçue par le trio d'artistes contemporains BGL (Jasmin Bilodeau, Sébastien Giguère et Nicolas Laverdière), qui a aussi représenté le Canada à la 56^e Biennale d'art contemporain de Venise. Cette œuvre d'art public majeure consiste en une grande roue fixe de 60 pieds de hauteur. Elle est une expression monumentale et inusitée du flux routier et humain ambiant et du rythme de l'activité humaine qui se déroule à ce carrefour stratégique. À l'image d'une grande roue de fête foraine, elle est formée de cinq silhouettes courbées d'autobus reliées au centre par des câbles évoquant une roue de vélo.

Certes, l'art public intrigue, inspire, rassemble et fait rêver. L'arrondissement est fier d'avoir pu accueillir sur son territoire et pour ses résidents cette œuvre d'art public marquante qui s'imbrique parfaitement dans son engagement de démocratiser la culture en la rendant accessible à toutes et à tous.



Madame Réjeanne Laneuville et madame Monica Ricourt, conseillère d'arrondissement

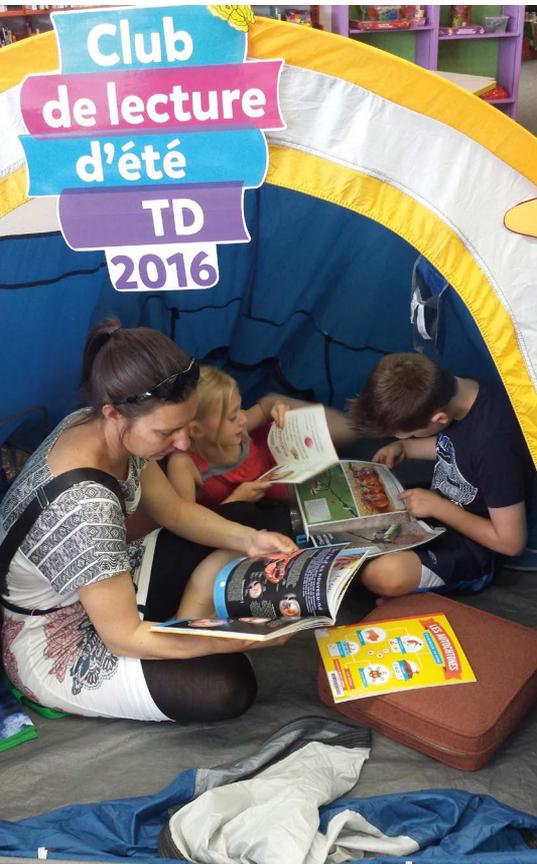
BÉNÉVOLES À L'HONNEUR

Le 28 avril dernier au Costa Del Mare, l'arrondissement a souligné l'engagement d'une vingtaine de bénévoles, en plus de reconnaître plus particulièrement quatre d'entre eux à l'occasion de la troisième édition du Gala reconnaissance de l'action bénévole. L'arrondissement était heureux de souligner l'apport de ces héros souvent méconnus dont l'engagement est pourtant essentiel au soutien de sa mission.

Des citoyens de tous âges ont ainsi été récompensés. Les prix étaient partagés en quatre catégories :

- Bénévole d'avenir (4 ans d'engagement et moins), lauréate Réjeanne Laneuville;
- Dévouement exemplaire (5 à 14 ans), lauréat Abdelnasser Toubal;
- Contribution émérite (15 ans et plus), lauréat Mimy Evral;
- Ambassadrice de l'arrondissement, lauréate Société d'histoire et de généalogie de Montréal-Nord.

Dix organismes ont également été salués pour leur longévité : Évolu-Jeunes 19-30 ans (10 ans), Paroles d'excluEs (10 ans), Les Fourchettes de l'Espoir (15 ans), Société d'histoire et de généalogie de Montréal-Nord (15 ans), Ringuette 96 Montréal-Nord (20 ans), AREQ Montréal-Nord (30 ans), Groupe d'entraide Alzheimer de Montréal-Nord (30 ans), Institut Pacifique (40 ans), Escadron 801 Montréal-Nord (45 ans) et le Corps de cadets 2879 de Montréal-Nord (45 ans).



LA BIBLIOTHÈQUE HENRI-BOURASSA RÉCOMPENSÉE

Le jury du Prix des bibliothèques du Club de lecture d'été TD — Volet francophone a décerné une mention honorable au personnel de la bibliothèque Henri-Bourassa pour souligner l'excellence des activités offertes aux enfants au cours du programme 2015.

Il faut dire que les bibliothèques ont battu des records de participation l'été dernier : elles ont accueilli 584 membres qui ont lu un total de 10 162 livres. C'est donc une moyenne de 18 livres par enfant au cours de l'été 2015. Félicitations à toute l'équipe des bibliothèques de Montréal-Nord pour sa créativité et son dynamisme.

Le Club de lecture d'été TD a de nouveau attiré des centaines d'enfants de 3 à 13 ans dans nos quatre bibliothèques tout au long de l'été 2016. Le plaisir de lire est toujours une belle découverte.

NOTRE MAIRESSE REÇOIT LE PRIX ARISTA

Félicitations à madame Christine Black, mairesse de Montréal-Nord, pour l'obtention du prix ARISTA 2016 – Jeune cadre du Québec. Elle a remporté ce prix, le 17 mai, pour son action à titre de directrice du centre des jeunes l'Escale de Montréal-Nord, poste qu'elle occupait ces 10 dernières années avant son élection à la mairie.

Ses nombreuses réalisations et sa contribution significative ont ainsi été reconnues à l'occasion de la 39^e édition du concours provincial ARISTA, organisé par la Jeune Chambre de commerce de Montréal pour reconnaître l'apport de la jeune génération. Nous sommes heureux de pouvoir ainsi compter sur le dynamisme, le talent et les compétences de madame Black.



M^{me} Black et M. François Touchette de la Banque de Montréal, président du jury



CHAPEAU À L'ÉQUIPE DES SPORTS ET LOISIRS

L'équipe des Sports et Loisirs de l'arrondissement a de quoi être fière. Le 3 août dernier, elle a reçu officiellement le prix 2015 – *On ne joue pas avec les droits* pour son travail exceptionnel auprès des enfants et des jeunes Nord-Montréalais. Ce prix est décerné annuellement par Equitas, le 20 novembre, à l'occasion de la Journée nationale de l'enfant, à une organisation ou à une personne en reconnaissance de sa contribution exceptionnelle favorisant l'enseignement des valeurs des droits humains aux enfants canadiens, dont le respect de la diversité, l'inclusion et la résolution pacifique des conflits.

Pendant près de 10 ans, les activités *On ne joue pas avec les droits* ont été intégrées aux trois camps estivaux des secteurs central, est et ouest de l'arrondissement. Chaque année, ce sont plus de 420 enfants âgés de 5 à 11 ans qui ont passé leur été à apprendre les valeurs du respect de la diversité, de l'inclusion et de l'équité, et ce, grâce aux activités amusantes et éducatives du programme *On ne joue pas avec les droits* d'Equitas. Au cours des quatre dernières années, l'arrondissement a également célébré la Journée internationale des jeunes (autour du 12 août) en tenant des journées *On ne joue pas avec les droits* hautes en couleur.

Le directeur général d'Equitas, monsieur Ian Hamilton, a tenu à souligner que : « l'arrondissement de Montréal-Nord permet aux enfants et aux jeunes de devenir des acteurs positifs de changement dans leur communauté. Nous félicitons l'arrondissement de Montréal-Nord qui relève ce défi à longueur d'année de manière novatrice et créative. »



VOUS NE ROULEZ PAS ? COUPEZ LE MOTEUR !

Le *Règlement sur la nuisance causée par un véhicule* moteur spécifie qu'il est interdit de laisser fonctionner le moteur de son véhicule, hiver comme été, pendant plus de trois minutes lorsqu'il est immobilisé. Dans le cas d'un véhicule lourd doté d'un moteur diesel, la durée passe à cinq minutes.

Ce geste simple a une large portée. En effet, vous consommez moins de carburant, vous ménagez la mécanique du moteur, vous préservez la qualité de l'air et vous réduisez vos émissions de gaz à effet de serre.

Sont exclus de l'application du règlement les véhicules suivants :

- un véhicule d'urgence;
- un véhicule taxi;
- un véhicule dont le moteur est utilisé pour accomplir un travail ou pour réfrigérer ou garder chauds des aliments;
- un véhicule immobilisé en raison de la circulation;
- un véhicule affecté par le givre ou le verglas, pendant le temps requis pour rendre la conduite sécuritaire;
- un véhicule de sécurité blindé;
- tout véhicule mû par de l'hydrogène ainsi que tout véhicule mû en tout ou en partie par l'électricité, tel un véhicule hybride.

Pour obtenir plus de renseignements, n'hésitez pas à téléphoner au 311 ou consultez le site de l'arrondissement au ville.montreal.qc.ca/mtlnord.



La règle de base :
faire rouler inutilement le moteur de son véhicule plus de 3 minutes constitue une infraction.

ABRI D'AUTO TEMPORAIRE

Un abri d'auto temporaire ne doit pas servir d'entreposage ou inclure un mode de chauffage. Son installation est permise du 15 octobre au 15 avril de l'année suivante et on ne peut dépasser deux abris simples ou un abri double par terrain.

L'abri temporaire doit être composé d'une structure de tubes en acier galvanisé démontable et recouverte d'une toile imperméabilisée. Les abris en bois ou en polyéthylène sont prohibés. L'abri doit respecter les conditions suivantes.

- Hauteur maximale : 3,10 m
- Fabrication industrielle
- Toile imperméabilisée, translucide et ignifuge d'une fibre de ton blanc seulement
- Fixation solide par ancrage au sol ou par contrepoids
- **Installé à au moins 0,5 m d'un trottoir ou, s'il n'y a pas de trottoir, du bord de pavage de la rue**

Lorsqu'un abri temporaire est installé à moins de 4,5 m du pavage de la rue, une fenêtre en plastique clair de 1 m de largeur par 0,7 m de hauteur doit être installée de chaque côté de l'abri, à 1 m du sol.

ABRI PIÉTONNIER POUR PERSONNE HANDICAPÉE

Un abri piétonnier temporaire pour personnes handicapées doit respecter les dispositions suivantes.

- Les abris pour piétons ne sont autorisés que pour protéger des trottoirs, des rampes ou des ascenseurs utilisés par des personnes handicapées devant se déplacer en fauteuil roulant.
- Un seul abri piétonnier temporaire pour personnes handicapées est autorisé par terrain.
- La construction et la période d'installation sont les mêmes que pour un abri d'auto temporaire.

BRIS D'ÉGOUT : ON PARTAGE LES COÛTS

Depuis novembre 2015, la Ville prend à sa charge certains travaux d'entretien des conduites d'égout situées sous la rue et le trottoir (domaine public). Le propriétaire d'un bâtiment doit, de son côté, continuer à assumer les frais d'entretien de la portion des branchements situés sur son terrain de même que les travaux exécutés sur le domaine public qui ne sont pas visés par le règlement 15-085. Pour demander à la Ville de réparer un branchement d'égout :

1. Le propriétaire doit démontrer qu'une déficience de nature structurale est localisée sur la partie du branchement d'égout située sur le domaine public.

2. Cette démonstration doit être appuyée par un document vidéo et un rapport d'un expert dans le domaine.
3. Le propriétaire doit également démontrer que la défaillance ne résulte pas d'une utilisation fautive ou anormale du branchement d'égout, par exemple : évacuation d'une substance interdite (telle que de l'huile ou de la graisse) dans l'égout ou de travaux sur la propriété privée.

À cet effet, une trousse d'outils et d'accompagnement est disponible pour les citoyens.

Renseignements : 311 ou ville.montreal.qc.ca/eaudemontreal



CHAUFFAGE AU BOIS

Vous possédez un foyer ou un poêle à bois? Connaissez-vous le nouveau règlement en vigueur depuis l'automne 2015?

La Ville de Montréal a adopté le *Règlement concernant les appareils et les foyers permettant l'utilisation des combustibles solides*. En résumé, les propriétaires de foyer ou de poêle à bois doivent le déclarer et cesser de l'utiliser dorénavant durant les avertissements de smog. Rappelons que quiconque désirant installer un appareil de chauffage au bois doit obtenir un permis de l'arrondissement avant le début des travaux. Précisons également que ledit appareil devra respecter un taux d'émission inférieur à 2,5 grammes de particules fines par heure. Pour plus d'information : ville.montreal.qc.ca/chauffageaubs.

Réduire le chauffage au bois, c'est améliorer la qualité de l'air pour tous.



POUR LA SANTÉ DE NOS JEUNES NOUVELLE INTERDICTION DE FUMER ET DE VAPOTER DANS LES AIRES DE JEU ET SUR LES TERRAINS SPORTIFS

Depuis le 26 mai, un nouveau règlement provincial interdit de fumer et de vapoter aux endroits suivants :

- les aires de jeu extérieures destinées aux enfants,
- les aires de jeu d'eau,
- les patageoires, les piscines extérieures et les planchodromes,
- à moins de 9 m de toute partie du périmètre d'un de ces lieux,
- sur les terrains sportifs (soccer, baseball, patinoires extérieures, etc.) fréquentés par des mineurs,
- y compris les espaces réservés aux spectateurs (ex. : estrades).



Surveillez les panneaux d'interdiction près des endroits visés. Nous vous remercions de votre collaboration et de votre aide en vue d'offrir à nos jeunes un milieu de vie sans fumée.

RÉSIDUS DOMESTIQUES DANGEREUX

Certains déchets domestiques sont dangereux pour l'environnement, et il ne faut JAMAIS les déposer dans les ordures ménagères. Il est essentiel d'en disposer de manière sécuritaire.

Comment faire ?

L'unité mobile de collecte de RDD sera à Montréal-Nord :

- **Samedi 10 septembre, 9 h à 17 h**
Derrière l'école Henri-Bourassa
6051, boulevard Maurice-Duplessis

Matières acceptées à la collecte des résidus domestiques dangereux (RDD)

- Peintures (latex, alkyde, émail), teintures, vernis, protecteurs pour le bois
- Tubes fluorescents et ampoules fluocompactes
- Huiles à moteur, contenants vides et filtres
- Batteries (acide et plomb)
- Piles rechargeables et non rechargeables
- Produits d'entretien ou nettoyeurs
- Térébenthine, Varsol, essence, carburant, diluants, alcool
- Pesticides et engrais
- Produits chimiques pour piscine
- Adhésifs, goudron, époxy, décapants
- Aérosols
- Bouteilles de propane
- Mercure (thermomètres)

Vous pouvez également déposer en tout temps vos RDD dans les écocentres.

Écocentre de Saint-Michel

514 872-0384
2475, rue des Regrattiers (prolongement de la rue D'Iberville, à l'angle de la rue Jarry)

Écocentre de Rivière-des-Prairies

514 872-0384
11400, rue Léopold-Christin (à l'angle du boulevard Henri-Bourassa)
Situé à l'arrière de la cour de voirie du 9255, boulevard Henri-Bourassa Est, entre les boulevards Rodolphe-Forget et Rivière-des-Prairies.



RÉSIDUS VERTS

L'arrondissement offre aux citoyens le service de collecte des résidus verts.

Matières acceptées :

- Chaume provenant du ratissage des pelouses au printemps
- Résidus du potager et des arbres fruitiers
- Branches de conifères (cèdre, sapin, pin)
- Rognures de gazon

Les restes de table NE SONT PAS des résidus verts.

Contenants acceptés :

- Sac de papier
- Boîte de carton
- Poubelle en plastique ou en métal sans couvercle
- Sac en plastique orange ou transparent

Horaire des collectes

La collecte s'effectue de mai à novembre, une ou deux fois par mois, et le jour varie selon le secteur. Consultez le calendrier pour votre secteur qui a été livré à domicile en décembre dernier, ou encore le site ville.montreal.qc.ca/collectes, en inscrivant votre code postal.



COLLECTE DES BRANCHES D'ARBRES FEUILLUS

Aidez-nous à lutter contre l'infestation de l'agrile du frêne

L'agrile du frêne est un insecte qui s'attaque aux frênes; l'arbre infesté doit être abattu. Les branches d'arbre sont des résidus verts, MAIS comme nous devons lutter contre l'infestation de l'agrile du frêne, les branches de toutes les parties d'un arbre feuillu, peu importe l'essence, seront ramassées sur demande dans une collecte distincte de celle des résidus verts.

Consignes à respecter

Ramassez les branches en fagots, sans les attacher, et placez le bout coupé vers la rue.

- Déposez-les en bordure de rue, séparément des autres résidus verts, des ordures et du recyclage.
- Demandez un ramassage à l'arrondissement, en composant le 311 (demander Montréal-Nord).
- Le ramassage et le déchetage se feront le plus rapidement possible selon le volume de demandes.



ARRONDISSEMENT DE MONTRÉAL-NORD

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET PLAN URBAIN

COMMENT JOINDRE L'ARRONDISSEMENT

 **311** (demander « Montréal-Nord »)

 montreal-nord@ville.montreal.qc.ca

 514 328-4055



Bureau Accès Montréal-Nord

4243, rue de Charlevoix 
du lundi au jeudi, de 8 h à 16 h 30
le vendredi, de 8 h à 13 h

Services offerts

- carte accès Montréal
- médaille de chien et de chat
- attestation de document : certificat de vie ou déclaration solennelle
- paiement : contravention, entente de paiement, taxes municipales

IMPORTANT

L'arrondissement limite les paiements en argent comptant à 400 \$, et ce, pour des raisons de sécurité.

POUR RESTER INFORMÉ

 ville.montreal.qc.ca/mtlnord

 ville.montreal.qc.ca/mtlnord/infolettre
Abonnez-vous à l'*Infolettre de Montréal-Nord* sur le site Internet (cliquez sur l'icône en page d'accueil) et vous recevrez les principaux renseignements chaque mois.

 facebook.com/mtlnord
Adoptez notre page Facebook, un moyen d'être informé de jour en jour.

 youtube.com/armmtlnord
Faites une visite virtuelle de Montréal-Nord sur notre chaîne YouTube.

INFO N O R D

Le bulletin de l'arrondissement de Montréal-Nord

En mai, août et décembre, vous recevez par la poste un nouveau numéro de l'*InfoNord* et du *Calendrier culturel*.



Surveillez notre annonce hebdomadaire à la page 7 du *Guide de Montréal-Nord* publié par TC Media. Les nouveautés, les spectacles de l'heure et les annonces importantes y sont inscrits.

DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS
4250, rue de Charlevoix 

COLLECTES DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

Déposez vos matières résiduelles en bordure du trottoir, sans nuire aux opérations de nettoyage ou de déblayage, entre 21 h la veille et 8 h le matin de la collecte.



L'arrondissement est divisé en quatre secteurs. Pour connaître l'horaire des collectes dans votre secteur, consultez INFO-COLLECTES au ville.montreal.qc.ca/collectes en entrant votre code postal.

Matières recyclables (collecte obligatoire)

Contenants acceptés :

- **Secteur résidentiel**
 - bac roulant (360 ou 240 litres)*
 - bac portatif*
 - sac transparent clair ou bleuté
- **Secteur commercial, industriel ou institutionnel**
L'arrondissement offre gratuitement le service de collecte de vos matières recyclables jusqu'à un maximum de neuf sacs ou l'équivalent de trois bacs roulants de 360 litres, une fois par semaine. Au-delà de ces quantités, appelez une entreprise privée.

* Pour recevoir gratuitement un bac de recyclage, communiquez avec le 311.

Ordures ménagères (incluant les meubles rembourrés)

Contenants acceptés :

- sac de pastique
- poubelle avec poignées

Objets encombrants et résidus de construction

Déposez en vrac, dans un contenant solide, ou attachés en paquets.

Résidus domestiques dangereux (RDD)**

Deux unités mobiles sillonnent l'île de Montréal deux fois l'an, en mai et en septembre. En tout temps, vous pouvez aussi déposer vos RDD dans les écocentres.

Arbres de Noël**

Généralement, les deux premiers mercredis de janvier.

** Voir l'annonce en page 7 du *Guide de Montréal-Nord* et notre site Internet.

Piles et téléphones cellulaires

Déposez-les dans la boîte prévue à cet effet aux endroits suivants : la mairie d'arrondissement, les quatre bibliothèques, l'édifice des travaux publics et le Centre de loisirs.

Résidus verts incluant les feuilles mortes : de mai à novembre

Contenants acceptés : sac de carton ou contenants rigides réutilisables (bac ou poubelle sans les couvercles). Les sacs de plastique, orange ou transparents, et les sacs biodégradables sont acceptés, mais ils ne sont pas recommandés.

Exception :

Les branches d'arbres de feuillus font l'objet d'une collecte spéciale afin d'éviter la propagation de l'agrite du frêne (insecte ravageur).

Téléphonez au 311 pour les faire ramasser. Elles doivent être déposées en amas, non ficelées.

Écocentres près de chez vous

Écocentre de Saint-Michel
2475, rue des Regrattiers
514 872-0384

Écocentre de Rivière-des-Prairies

11400, rue Léopold-Christin
514 872-0384

Écoquartier de Montréal-Nord

514 326-5447

10861, boulevard Pie-IX 

Heures d'ouverture : du mardi au vendredi, de 13 h à 18 h, et le samedi, de 10 h à 14 h
ecoquartier-mtlnord.ca

DÉNEIGEMENT

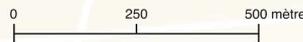
Tout véhicule garé alors qu'une signalisation temporaire est en place peut être remorqué. Pour localiser votre véhicule, consultez la section Info-remorquage au ville.montreal.qc.ca.

NETTOYAGE DES RUES



Du 1^{er} avril au 1^{er} décembre, observez les panneaux interdisant le stationnement certains jours pendant une courte durée, afin de permettre le passage du balai mécanique. Vous éviterez ainsi une contravention.

PLAN URBAIN DE MONTRÉAL-NORD



ÉDIFICES MUNICIPAUX

- 1 Aréna Fleury
- 2 Aréna Garon
- 3 Aréna Roland
- 4 BAM (bureau Accès Montréal)/ Mairie d'arrondissement
- 5 Bibliothèque Belleville
- 6 Bibliothèque Yves-Ryan
- 7 Bibliothèque Henri-Bourassa
- 8 Bibliothèque de la Maison culturelle et communautaire
- 9 CAPCE (Centre d'activités physiques et communautaires de l'Est)
- 10 Caserne de pompiers n° 17
- 11 Caserne de pompiers n° 18
- 12 Centre d'activités communautaires Le Carignan
- 13 Centre d'activités communautaires Primeau
- 14 Centre d'activités communautaires Saint-Laurent
- 15 Centre d'activités communautaires Sauvé
- 16 Centre de loisirs
- 17 Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social (DCSLDS)
- 18 Direction des travaux publics
- 19 Maison Brignon-dit-Lapierre
- 20 Maison culturelle et communautaire
- 21 Piscine Calixa-Lavallée
- 22 Piscine Henri-Bourassa
- 23 Poste de police n° 39

AUTRES LIEUX DE SERVICE

- 24 Écoquartier de Montréal-Nord
- 25 Carrefour jeunesse-emploi Bourassa-Sauvé
- 26 CDEC Montréal-Nord
- 27 Centre local d'emploi de Montréal-Nord (CLE)
- 28 Espace jeunesse de Montréal-Nord
- 29 Gare Anjou
- 30 Gare Saint-Léonard-Montréal-Nord
- 31 Gare Saint-Michel-Montréal-Nord
- 32 Impulsion-travail

ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

- 33 Académie St-Louis-de-France (PP)
- 34 Cégep Marie-Victorin
- 35 Centre académique Fournier (PP)
- 36 Centre académique Fournier (SP)
- 37 Centre Amos (16-20 ans) (A)
- 38 Centre Calixa-Lavallée (FP)
- 39 Centre Louis-Frédette (A)
- 40 Centre Louis-Frédette Annexe (A)
- 41 Collège Marie-Clarac (SP)
- 42 École Adélar-Desrosiers (P)
- 43 École Calixa-Lavallée (S)

(P) : primaire (PP) : primaire privé (S) : secondaire (SP) : secondaire privé (A) : adulte (FP) : formation professionnelle

♿ Accessible aux personnes à mobilité réduite

PARCS ET ACTIVITÉS

- ### SECTEUR OUEST
- Parc Oscar
Rue Doric et av. Oscar
 - Parc Ottawa
Rue Prieur et av. de Belleville
 - Parc-école Saint-Rémi
Un peu au nord de la rue Sabrevois et av. de Ron
 - Parc Sabrevois
Rue Sabrevois et av. des Récollets
 - Parc Ménard
Place Ménard et av. de Rome
 - Parc Eusèbe-Ménard
Boul. Gouin et av. de Bruxelles
 - Parc Pilon
Rue Arthur-Champoux et av. des Récollets
- ### SECTEUR CENTRE
- Centre Calixa-Lavallée
Boul. Henri-Bourassa et av. Pelletier
 - Parc Maurice-Bélanger
Rue Forest et av. Hébert
 - Parc Primeau
Un peu au nord de la rue de Castille et av. Pelletier
 - Parc Garon-Amos
Rue d'Amos et av. Garon
 - Parc-école Saint-Vincent-Marie
Av. Armand-Lavergne et rue de Castille
 - Parc Louis-Querbes
Rue de Charleroi et av. Armand-Lavergne
 - Parc Sauvé
Rue de Bayonne et av. Éthier
 - Parc Chabot
Rue d'Amos et boul. Sainte-Gertrude
 - Parc Charleroi
Rue Louis-Francoeur et av. Alfred

DIRECTION DE LA CULTURE, DES SPORTS, DES LOISIRS ET DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL
 4255, place de l'Hôtel-de-Ville 
 514 328-4000, poste 4150
 Réservation des plateaux sportifs : 514 328-4000, poste 4267

Le calendrier d'inscription aux cours offerts et les horaires des spectacles et des activités sportives et culturelles sont publiés sur notre site Internet, dans le bulletin municipal l'*InfoNord* et dans l'*Infolettre*.

ACTIVITÉS CULTURELLES

Maison culturelle et communautaire (MCC)

- Les activités sont gratuites.
- Les laissez-passer sont disponibles à la MCC pour réserver sa place aux activités.

12004, boulevard Rolland 
 514 328-4000, poste 5640
ville.montreal.qc.ca/mtlnord
accesculture.com

Maison Brignon-dit-Lapierre

Entrée libre
 4251, boulevard Gouin Est
 514 328-4759



BIBLIOTHÈQUES

Bibliothèque Belleville
 10400, avenue de Belleville
 514 328-4000, poste 4140

Bibliothèque Yves-Ryan
 4740, rue de Charleroi 
 514 328-4000, poste 4135

Bibliothèque de la MCC
 12002, boulevard Rolland 
 514 328-4000, poste 5626

Bibliothèque Henri-Bourassa
 5400, boulevard Henri-Bourassa Est 
 514 328-4000, poste 4125

Service en ligne

- ville.montreal.qc.ca/mtlnord et cliquer sur **Activités et loisirs**, puis **Lieux culturels**
 - Nelligan, un catalogue unique à l'ensemble des bibliothèques de Montréal
nelligan.ville.montreal.qc.ca

Autres services

Prêt entre bibliothèques
 514 328-4000, poste 4133

Prêt à domicile
 514 328-4000, poste 4144

Navette Biblio (pour les aînés)
 514 328-4000, poste 4144



ACTIVITÉS AQUATIQUES

514 328-4000, poste 4154

Piscines extérieures - Accès gratuit

Aux parcs Charleroi, Ottawa, Primeau et Saint-Laurent

Pataugeoires - Accès gratuit

Enfants dont la taille est inférieure à 1,22 m
 Aux parcs Charleroi, Henri-Bourassa, Lacordaire, Le Carignan, Ménard, Oscar, Ottawa, Pilon, Sabrevois, Sauvé, Saint-Laurent et Tardif

Jeux d'eau - Accès gratuit

Parcs Ottawa, Monty et Primeau

Piscines intérieures

Consultez l'horaire des cours de natation et de la natation libre sur notre site Internet et dans le bulletin municipal l'*InfoNord*.

- Piscine Calixa-Lavallée
 11345, avenue Pelletier
 514 328-4170

- Piscine Henri-Bourassa
 12005, avenue Laurier
 514 328-4171

ACTIVITÉS SPORTIVES

Arénas - Patinage libre, gratuit pour tous

Les arénas sont ouverts de septembre à avril et le patinage libre commence en octobre.
ville.montreal.qc.ca/mtlnord
 Renseignements : 514 328-4000, poste 4264
 Réservation : 514 328-4000, poste 4267

Aréna Fleury : 3700, rue Fleury 

Aréna Garon : 11212, avenue Garon 

Aréna Rolland : 12000, boulevard Rolland 

Patinoires extérieures - Accès gratuit

Une patinoire extérieure pour le hockey et une autre pour le patinage libre sont aménagées dans chacun des parcs suivants : Charleroi, Le Carignan (patinoire réfrigérée Bleu, Blanc, Bouge), Sauvé, Aimé-Léonard (patinage libre seulement) et Oscar (hockey seulement).
 514 328-4000, poste 4151



ACTIVITÉS COMMUNAUTAIRES ET DE LOISIRS

514 328-4000, poste 4151

Camps de jour d'été et relâche scolaire - 5 à 11 ans

Surveillez la page 7 du *Guide de Montréal-Nord* ou consultez notre site Internet.



Centre de loisirs

11121, avenue Salk
 514 328-4000, poste 4152

Jardins communautaires

Secteur est : parc Tardif
 Secteur ouest : parc Oscar
 514 328-4000, poste 4151

PRENEZ NOTE

Pour vous inscrire à une activité, en ligne ou en personne, vous devez avoir une carte biblio-loisirs offerte dans les bibliothèques.



DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT URBAIN ET DES SERVICES AUX ENTREPRISES
 4243, rue de Charleroi, 2^e étage
 514 328-4000, poste 4017

Certificats et permis

- Certificat d'autorisation d'usage
- Permis pour coupe de trottoir et de bordure de rue
- Permis temporaire d'application de pesticides
- Permis de construction et certificat de rénovation

Aide financière en habitation

- Programme d'accession à la propriété
- Programme d'adaptation de domicile (PAD)
- Logements adaptés pour aînés autonomes (LAAA)
- Rénovation résidentielle majeure
- Rénovation à la carte
- Stabilisation des fondations

habitermontreal.com
 Direction de l'habitation de la Ville de Montréal
 303, rue Notre-Dame Est, 4^e étage
 514 872-4630

Bureau de projets
montreal-nord2020.com

INSCRIPTION AUX LOISIRS DE L'ARRONDISSEMENT

Deux façons de s'inscrire :

- En ligne, avec votre carte biblio-loisirs, au ville.montreal.qc.ca/loisirsenligne
- Au comptoir, avec votre carte biblio-loisirs, en vous présentant au Centre de loisirs, 11121, avenue Salk (à l'angle de la rue de Charleroi).

La priorité est accordée aux résidents de l'arrondissement de Montréal-Nord et ensuite à ceux des autres arrondissements de la Ville de Montréal seulement. Vous devez présenter votre carte biblio-loisirs au moment de l'inscription.

Le paiement complet est exigé à l'inscription.

- En ligne : par carte de crédit ou carte prépayée MasterCard ou Visa.
- Sur place : en espèces, par carte de débit ou carte de crédit.

Veillez prendre note qu'il sera possible de s'inscrire en ligne pour les places restantes jusqu'à la fin de la deuxième semaine d'activité. Par la suite, il ne sera pas possible de s'inscrire.

Aucun remboursement ne sera accordé après les deux premières semaines d'activité.

Renseignements : 514 328-4000, poste 4151

CALENDRIER DES INSCRIPTIONS 2016-2017		
Saison	En ligne	Au comptoir
Automne	Du mercredi 24 août, 13 h 30, jusqu'au vendredi 23 septembre, 21 h	Jeudi 1 ^{er} septembre, 13 h 30 à 21 h
Hiver*	Du mercredi 7 décembre, 13 h 30, jusqu'au vendredi 20 janvier, 21 h	Jeudi 5 janvier, 13 h 30 à 21 h
Printemps*	Du mercredi 29 mars, 13 h 30, jusqu'au vendredi 21 avril, 21 h	Jeudi 6 avril, 13 h 30 à 21 h
Relâche scolaire	Du mercredi 8 février, 13 h 30, jusqu'au vendredi 24 février, 21 h	Samedi 25 février, 8 h à 13 h
Camps de jour d'été	Du mercredi 29 mars, 13 h 30, jusqu'au vendredi 7 avril, 21 h	Samedi 8 avril, 8 h à 18 h

**Sujet à changement. Voir InfoNord Hiver-Printemps 2016-2017 qui paraîtra en décembre pour les détails.*

LOISIRS DE L'ARRONDISSEMENT							
ACTIVITÉ	HORAIRE	ENDROIT	DURÉE (sem.)		DÉBUT DE SESSION		FRAIS
			Automne	Hiver	Automne	Hiver	
Badminton <i>Adulte</i>	Mercredi et vendredi, 19 h 30 à 21 h 30 <i>Pratique libre. Six terrains à votre disposition et volants fournis.</i>	École secondaire Calixa-Lavallée <i>Accès par l'entrée de la piscine</i>	12	12	12 sept.	10 janv.	20 \$/1 soir 40 \$/2 soirs
Photographie	Jeudi, 19 h à 22 h	Chalet du parc Saint-Laurent	24		12 sept.		145 \$
Pilates	Mardi et jeudi, 19 h à 20 h 30	Studio de danse 10975, avenue Alfred	12	12	12 sept.	10 janv.	60 \$/cours
Poterie <i>Adulte</i>	Mardi, 19 h à 22 h Mercredi, 19 h à 22 h	Chalet du parc Pilon	12	12	12 sept.	9 janv.	115 \$
Poterie <i>8 à 17 ans</i>	Vendredi, 18 h à 20 h Samedi, 9 h 30 à 11 h 30	Chalet du parc Pilon	12	12	12 sept.	10 janv.	60 \$
Tennis <i>7 à 17 ans</i>	Dimanche <i>Les groupes et les niveaux seront faits sur place par l'entraîneur.</i>	École secondaire Calixa-Lavallée	12	12	5 sept.	2 janv.	55 \$
Tennis <i>Adulte</i>	Mardi <i>Les groupes et les niveaux seront faits sur place par l'entraîneur.</i>	École secondaire Calixa-Lavallée	12	12	12 sept.	10 janv.	65 \$
Tonus plus	Lundi, 20 h 30 à 22 h Mercredi, 20 h 30 à 22 h <i>Il est recommandé de s'inscrire deux soirs par semaine.</i>	Studio de danse 10975, avenue Alfred	12	12	12 sept.	10 janv.	60 \$/cours
Yoga	Lundi, 19 h à 20 h 30 Mercredi, 19 h à 20 h 30	Studio de danse 10975, avenue Alfred	12	12	12 sept.	10 janv.	60 \$/cours
Volleyball <i>Adulte</i>	Lundi et mercredi, 20 h à 22 h <i>Pratique libre. Deux terrains à votre disposition et ballons fournis.</i>	École secondaire Calixa-Lavallée <i>Accès par l'entrée de la piscine</i>	12	12	12 sept.	10 janv.	20 \$/1 soir 40 \$/2 soirs

LOISIRS SAINT-CAMILLE

Inscription : 30 minutes avant chaque activité

Toutes les activités se déroulent au Centre de loisirs de Montréal-Nord, 11121, avenue Salk, à l'angle de Charleroi.

Activité	Horaire	Début sessions 2016 et 2017	Frais	Responsable
Badminton <i>Adulte</i>	Lundi, 19 h 30 à 21 h Mercredi, 19 h 30 à 22 h Jeudi, 19 h à 20 h 30	12 septembre - 9 janvier 7 septembre - 11 janvier 8 septembre - 12 janvier	20 \$	Jacques Benoit 514 323-3676
Badminton <i>Retraités seulement</i>	Mardi, 8 h 30 à 11 h 30 Mercredi, 8 h 30 à 10 h Vendredi, 8 h 30 à 11 h 30	6 septembre - 10 janvier 7 septembre - 11 janvier 9 septembre - 13 janvier	10 \$	Jacques Benoit 514 323-3676
Hockey cosom <i>Adulte</i>	Jeudi, 20 h 30 à 22 h	8 septembre - 12 janvier	25 \$	Maxime Boisvert 514 647-9805

LOISIRS SAINTE-COLETTE

Inscription : automne 2016, 7 septembre

L'église Sainte-Colette, au sous-sol, 11905, boulevard Sainte-Colette, de 19 h à 20 h 30

Présidente, Denise : 514 323-5052

Vice-présidente activités sportives, Sophie : 514 439-4024

Secrétaire trésorière, Édith : 514 324-5448



Activité	Horaire	Début sessions 2016 et 2017	Endroit	Frais	Responsable
Activités diverses <i>Âge d'or</i>	Jeudi, 13 h à 16 h		Église Sainte-Colette, sous-sol		André Boulerice 514 955-7810
Badminton <i>18 ans et plus</i>	Mardi, 20 h à 22 h Jeudi, 20 h à 22 h	13 sept. - 10 janv. 15 sept. - 12 janv.	École Jules-Verne	40 \$/session	Michel 514 779-4918
Danse en ligne <i>Âge d'or</i>	Mardi, 13 h à 15 h		Église Sainte-Colette, sous-sol		André Boulerice 514 955-7810
Danse hip hop et danse contemporaine <i>7 à 10 ans</i> <i>11 ans et plus</i>	Vendredi, 18 h 30 à 19 h 30 19 h 30 à 20 h 30	16 sept. - 6 janv.	École Sainte-Colette Annexe	55 \$/session	Mélanie ou Audrey-Anne 514 643-4453 après 18 h
Exercice plus <i>Adultes</i>	Mercredi, 10 h à 11 h 15	14 sept. - 11 janv.	Église Sainte-Colette, sous-sol	60 \$/session 75 \$/session	Monique 450 477-3748
Karaté <i>6 à 17 ans</i>	Lundi, 18 h 30 à 20 h Mercredi, 18 h 30 à 20 h	12 sept. - 9 janv. 14 sept. - 11 janv.	École Jules-Verne	50 \$/session	Luc 514 439-4024
Peinture <i>6 à 13 ans</i>	Mercredi, 16 h 30 à 18 h	14 sept. - 11 janv.	Église Sainte-Colette, sous-sol	60 \$/session	Sergio 514 573-9882
Peinture <i>Débutant, intermédiaire, avancé et créatif</i>	Mercredi, 13 h à 16 h 19 h à 22 h	14 sept. - 11 janv.	Église Sainte-Colette, sous-sol	110 \$/session	Sergio 514 573-9882
Sculpture sur bois <i>Adolescent et adulte</i>	Jeudi, 19 h à 22 h	15 sept. - 12 janv.	Église Sainte-Colette, sous-sol	45 \$/session adolescent 70 \$/session adulte	Camille 514 324-9301
Tai-chi chih <i>Débutant</i>	Lundi, 18 h 15 à 19 h 15 Mardi, 9 h à 10 h	12 sept. - 16 janv. 13 sept. - 17 janv.	École Sainte-Colette, Annexe Église Sainte-Colette, sous-sol	60 \$/session	Lucie 514 321-2938
Tai-chi chih <i>Intermédiaire</i>	Lundi, 19 h 30 à 20 h 30 Mardi, 10 h 15 h à 11 h 15	12 sept. - 16 janv. 13 sept. - 17 janv.	École Sainte-Colette, Annexe Église Sainte-Colette, sous-sol	60 \$/session	Lucie 514 321-2938

Vernissage : Samedi 8 avril 2017, au sous-sol de l'église Sainte-Colette, 19 h à 21 h

Dimanche 9 avril 2017, au sous-sol de l'église Sainte-Colette, 10 h à 15 h 30

Spectacle : Samedi 1^{er} avril 2017, au sous-sol de l'église Sainte-Colette, 19 h 30

LOISIRS SAINTE-GERTRUDE

Inscription : automne 2016, 7 et 14 septembre
 hiver 2017, 11 janvier

Centre de loisirs de Montréal-Nord, 11121, avenue Salk, de 18 h 30 à 20 h
 loisirsste-gertrude.com

Activité	Horaire	Début sessions 2016 et 2017	Endroit	Frais	Responsable
Baladi <i>Débutant</i> <i>Intermédiaire</i>	Lundi, 19 h à 20 h Lundi, 20 h à 21 h	19 sept. - 16 janv.	École Sainte-Gertrude, salle de danse	75 \$/10 cours	Diane Ranger 514 321-0242
CHI KUNG / Qi Gong <i>(Nouveau)</i>	Lundi, 9 h 30 à 10 h 30 Mercredi, 17 h 30 à 18 h 30	19 sept. - 16 janv. 21 sept. - 18 janv.	Chalet du parc Charleroi, salle avec miroir	70 \$/10 cours	Josée Goyette 514 714-5637
Danse en ligne <i>Débutant (jour)</i>	Mercredi, 11 h 15 à 12 h 15	21 sept. - 18 janv.	Centre de loisirs, salle 2-4	60 \$/12 cours	Diane Ranger 514 321-0242
Danse en ligne <i>Débutant (soir)</i>	Lundi, 19 h 30 à 20 h 30 Mercredi, 19 h 30 à 20 h 30	19 sept. - 16 janv. 21 sept. - 18 janv.	École Sainte-Gertrude, gymnase	60 \$/12 cours	Diane Ranger 514 321-0242
Danse en ligne <i>3^e année</i>	Lundi, 18 h 30 à 19 h 30	19 sept. - 16 janv.	École Sainte-Gertrude, gymnase	5 \$/cours	Diane Ranger 514 321-0242
Danse en ligne <i>Intermédiaire et +</i>	Mardi, 19 h 30 à 21 h	13 sept. - 10 janv.	École Sainte-Gertrude, gymnase	5 \$/cours	Diane Ranger 514 321-0242
Espagnol niveau 1 <i>Débutant 1 (sept. à déc.)</i> <i>Débutant 2 (jan. à avril)</i>	Lundi, 13 h à 15 h Lundi, 19 h à 21 h	19 sept. - 16 janv.	Centre de loisirs	80 \$/12 cours	Diane Ranger 514 321-0242
Espagnol niveau 2 <i>Intermédiaire</i> <i>(2 sessions et plus)</i>	Mardi, 19 h à 21 h	20 sept. - 17 janv.	Centre de loisirs	80 \$/12 cours	Diane Ranger 514 321-0242
Espagnol niveau 3 <i>Conversation</i>	Jeudi, 19 h à 21 h	22 sept. - 19 janv.	Centre de loisirs	80 \$/12 cours	Diane Ranger 514 321-0242
Ligue d'improvisation	Jeudi, 19 h 30 à 22 h	22 sept. - 19 janv.	Centre de loisirs	80 \$/12 cours	Johanne Muryn 450 477-8940 Édith Leblanc 514 295-4256 (soir)
Peinture <i>Adulte</i>	Lundi, 13 h à 15 h 30 Lundi, 18 h 30 à 21 h	19 sept. - 16 janv.	Centre de loisirs	120 \$/12 cours	Gérald Ranger 514 321-0242
Peinture <i>6 à 12 ans</i>	Samedi, 10 h à 12 h et 13 h à 15 h	24 sept. - 21 janv.	Centre de loisirs	100 \$/12 cours	Gérald Ranger 514 321-0242
Pilates gold	Vendredi, 10 h à 11 h 15	23 sept. - 20 janv.	Centre de loisirs	100 \$/12 cours	Gérald Ranger 514 321-0242
Stretching plus	Mardi, 10 h à 11 h 15 Jeudi, 10 h à 11 h 15	20 sept. - 17 janv. 22 sept. - 19 janv.	Chalet du parc Charleroi, salle avec miroir	70 \$/automne 85 \$/hiver	Josée Goyette 514 714-5637
Tai-chi	Mercredi, 19 h à 20 h 15	21 sept. - 18 janv.	École Sainte-Gertrude, salle avec miroir	70 \$/12 cours	Josée Goyette 514 714-5637
Yoga	Mardi, 18 h 45 à 20 h	20 sept. - 17 janv.	École Sainte-Gertrude, salle avec miroir	75 \$/automne 90 \$/hiver	Josée Goyette 514 714-5637
Yoga	Mercredi, 13 h 30 à 14 h 45	21 sept. - 18 janv.	Chalet du parc Charleroi, salle avec miroir	75 \$/automne 90 \$/hiver	Josée Goyett 514 714-5637
Zumba <i>Jour</i>	Lundi, 9 h 45 à 10 h 45 Mercredi, 9 h 45 à 10 h 45	19 sept. - 16 janv. 21 sept. - 18 janv.	Centre de loisirs, salle 2-4	90 \$/1 fois sem. 140 \$/2 fois sem.	Gérald Ranger 514 321-0242
Zumba <i>Soir</i>	Mardi, 18 h 20 à 19 h 20 Mercredi, 18 h 20 à 19 h 20	20 sept. - 17 janv. 21 sept. - 18 janv.	École Sainte-Gertrude, gymnase	90 \$/1 fois sem. 140 \$/2 fois sem.	Gérald Ranger 514 321-0242
Zumba gold <i>(65 ans et plus)</i>	Lundi, 11 h à 12 h	19 sept. - 16 janv.	Centre de loisirs, salle 2-4	90 \$/12 cours	Gérald Ranger 514 321-0242

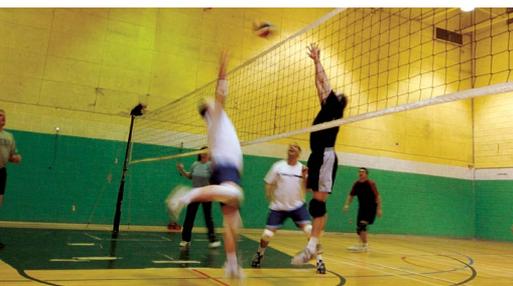
Centre de loisirs de Montréal-Nord : 11121, avenue Salk, angle de Charleroi
 École Sainte-Gertrude : 11813, boulevard Sainte-Gertrude, entrée gymnase
 Studio de danse du parc Charleroi : 10975, avenue Alfred, au sud de Charleroi

LOISIRS SAINT-VINCENT-MARIE

Inscription : automne 2016, 7 septembre
hiver 2017, par téléphone

Église Saint-Vincent-Marie, rue de Castille, angle Armand-Lavergne, sous-sol porte N° 2, de 19 h à 20 h

Activité	Horaire	Début sessions 2016 et 2017	Endroit	Frais	Responsable
Kali <i>Adulte</i>	Mercredi et jeudi, 18 h 30 à 20 h 30	7 sept. - 11 janv. 8 sept. - 12 janv.	Chalet du parc Primeau	80 \$	Sylvain Desfossés 514 213-6418
Taekwondo <i>Enfant débutant</i>	Vendredi, 18 h à 19 h	16 sept. - 13 janv.	École Saint-Vincent-Marie, gymnase est	1 fois : 40 \$ 2 fois : 60 \$	Sylvain Desfossés 514 213-6418
Taekwondo <i>Adulte débutant</i>	Vendredi, 19 h à 20 h 30	16 sept. - 13 janv.	École Saint-Vincent-Marie, gymnase est	1 fois : 80 \$ 2 fois : 120 \$	Sylvain Desfossés 514 213-6418
Taekwondo <i>Enfant et adulte avancé</i>	Samedi et dimanche, 9 h 30 à 11 h	17 sept. - 14 janv. 18 sept. - 15 janv.	Chalet du parc Primeau, salle 1	Enfant 1 fois : 50 \$ 2 fois : 80 \$ Adulte 1 fois : 80 \$ 2 fois : 120 \$	Sylvain Desfossés 514 213-6418
Volleyball	Lundi, 20 h à 22 h 30 Mercredi, 20 h à 22 h 30	12 sept. - 16 janv. 14 sept. - 18 janv.	École Saint-Vincent-Marie, gymnase est	1 fois : 30 \$ 2 fois : 40 \$	Raymond Landry 514 321-7512

**LOISIRS SAINT-VITAL**

Inscription : automne 2016, 8 et 10 septembre
hiver 2017, 5 et 7 janvier

École René-Guénette, 11070, avenue de Rome, jeudi de 19 h à 21 h et samedi de 13 h à 17 h

Activité	Horaire	Début sessions 2016 et 2017	Endroit	Frais	Responsable
Apprendre à être en YOGA	Mardi, 19 h à 20 h 30	13 sept. - 10 janv.	École Saint-Rémi	150 \$	Lise Gariépy 514 588-0286
Badminton	Lundi, 19 h 30 à 22 h Mercredi, 19 h 30 à 22 h	19 sept. - 16 janv. 21 sept. - 18 janv.	École Saint-Rémi	35 \$	Antoine Lafont 514 326-6094 Yves Noël 514 716-3914
Minikaraté 3 à 5 ans <i>Groupe 1</i> <i>Groupe 2</i>	Samedi, 9 h 30 à 10 h 30 Samedi, 10 h 30 à 11 h 30	17 sept. - 14 janv.	École Saint-Rémi	50 \$	Bertrand Wall 514 325-9818
Karaté débutant <i>Enfant et adulte</i>	Lundi et mercredi, 18 h 30 à 19 h 30 Samedi, 12 h 30 à 14 h 30	12 sept. - 9 janv.	École René-Guénette	80 \$	Bertrand Wall 514 325-9818
Karaté avancé (orange et plus) <i>Enfant et adulte</i>	Lundi et mercredi, 19 h 30 à 20 h 30 Samedi, 14 h 30 à 16 h 30	12 sept. - 9 janv.	École René-Guénette	80 \$	Bertrand Wall 514 325-9818
Karaté <i>Sur invitation du sensei</i> <i>Enfant et adulte</i>	Vendredi, 19 h à 21 h	12 sept. - 9 janv.	École René-Guénette		Bertrand Wall 514 325-9818

Note : Les dates de début de session sont pour les nouvelles inscriptions seulement. Les cours de karaté et de yoga se donnent de septembre à juin et à la fin de votre session une autre session vous sera proposée.

CLUBS SPORTIFS

ACTIVITÉ	HORAIRE	INSCRIPTION		DÉBUT DE SESSION	FRAIS	RENSEIGNEMENTS
		Lieu	Horaire			
Association de ringuette de Montréal Nord-Est <i>Filles de 3 à 23 ans</i>	Samedi, 9 h 30 à 17 h 30 Dimanche, 9 h à 16 h 30	Aréna Fleury Journée portes ouvertes : 24 août, 18 h 30 à 19 h 30 10 sept., 9 h à 10 h Inscription : 24 et 31 août, 18 h 30 à 20 h 30 10 sept., 9 h à 10 h		10 sept.	3-5 ans : 75 \$ 6-7 ans : 90 \$ 8-9 ans : 110 \$ 10-18 ans : 135 \$ 18-23 ans : 190 \$	Sylvie Horth 514 206-2951 ringuette96mtlnord.com
Club de patinage artistique de Montréal-Nord		Aréna Garon 25 et 26 août, de 18 h 30 à 21 h		Sept.		cpamontreal-nord@hotmail.com
Club de judo La Voie Souple	6 à 11 ans Mardi, 18 h 45 à 20 h 15 Samedi, 10 h à 11 h 30 12 ans et plus Lundi, 18 h 45 à 20 h 30 Mercredi, 19 h à 20 h 30 Vendredi, 19 h à 21 h	À déterminer		Sept.	75 \$* * Affiliation à Judo Québec et judogi en sus	Stéphane Bacon lcecut911@hotmail.com Camille Beauvais 514 493-8847 judomtl nord.ca
Club de karaté Montréal-Nord	Mardi, jeudi et samedi	École Gerald McShane 30 et 31 août, 18 h à 20 h 30 Et en tout temps		6 sept. 12 sem.	Junior (6 à 12 ans) : 55\$ Sénior (12 ans et +) : 65\$	André Lavoie 514 232-4581 (cell.) 514 329-2428
Club de tir à l'arc Cupidon <i>Tir à l'arc libre sur cible conventionnelle Cible 3D sur demande Cours particulier sur demande</i>	Lundi, mercredi et vendredi, 18 h 30 à 21 h 30 Samedi, 13 h à 15 h 45			Sept.	Enfant : 70 \$ Sénior (18 à 65 ans) : 150 \$ Âge d'or (65 ans et +) : 95 \$	René Ranger 514 231-8159 tirlarc.cupidon@gmail.com
Club Gymkhana <i>Gymnastique Garçons et filles</i>	Bébé-Gym (18 mois à 3 ans) Dimanche, 10 h à 11 h, 11 h 15 à 12h 15 3 à 12 ans Lundi et jeudi, 17 h 30 à 19 h, 19 h à 20 h 30 Dimanche, 10 h 30 à 12 h, 13 h à 14 h 30, 14 h 30 à 16 h	École secondaire Calixa-Lavallée Entrée de la piscine, 5 ^e étage 1 ^{er} et 2 sept., 18 h à 20 h 3 et 4 sept., 10 h à 15 h		12 cours 17 sept. au 12 déc.	Bébé-Gym : 125 \$* 3-12 ans : 150 \$ * Autres frais obligatoires : Affiliation annuelle de 26 \$ et maillot 35 \$	Josiane Boucher ou Marie Cadieux 514 321-1936 clubgymkhana@hotmail.com Page Facebook : « Club de Gymnastique Gymkhana »
CAPN (AQUANA) <i>Nage synchronisée</i>	Mardi, 17 h 30 à 20 h 30 Jeudi, 17 h 30 à 20 h Vendredi, 17 h 30 à 21 h Samedi, 8 h 30 à 11 h 30 Dimanche, 7 h à 10 h	Piscine Calixa-Lavallée 8 et 9 sept., 18 h à 21 h		10 sept.	Recrue (non compétitive) : 200 \$* Benjamine (12 ans et -) : 330 \$* Défi (13 à 19 ans) : 420 \$* Intermédiaire (13 à 19 ans) : 480 \$* *Les frais d'inscriptions sont sujets à changement et ne comprennent pas les frais liés aux compétitions.	Le niveau junior 4 de la Croix-Rouge doit avoir été complété. clubcapn.com/nage-synchro-nisee/
Club de natation et de plongeon de Montréal-Nord	17 h à 19 h	Piscine Henri-Bourassa 6 sept.		12 sept. Sept. à juin	350 \$ et +/saison	equipecnmn@gmail.com 514 328-4000, poste 4167
Club de patinage de vitesse Montréal-Nord	École de patinage Dimanche, 11 h à 12 h, ou vendredi, 18 h à 19 h Introduction Dimanche, 8 h 45 à 9 h 45, et vendredi, de 18 h à 19 h Initiation Mercredi, 18 h à 19 h, et vendredi, 19 h 10 à 20 h 10 Patinage de vitesse avancé Mercredi, 19 h 10 à 20 h 20 Vendredi, 20 h 20 à 21 h 35 Dimanche, 9 h 45 à 10 h 45	Aréna Fleury 16 et 23 août, 19 h 30 à 21 h		7 sept.	École de patinage : 150 \$ Introduction : 210 \$ CL'Fun : 210 \$ Groupe performance : 300 \$ et +	Salvatore Cavaliere 514 916-4021 s.cavaliere@sympatico.ca
Hockey mineur de Montréal-Nord	Lundi au vendredi, 17 h à 22 h Samedi et dimanche, 8 h à 22 h	Aréna Garon 22 août, 19 h à 21 h En ligne, hockeymontrealnord.com		6 sept.	3-4 ans : 50 \$ 5-6 ans : 140 \$ 7-8 ans : 200 \$ 9-10 ans : 220 \$ 11-12 ans : 240 \$ 13-14 ans : 260 \$ 15-17 ans : 280 \$ 18-20 ans : 340 \$	Stéphane Welsh 514 808-5782 welsh90@hotmail.com

INSCRIPTION AUTOMNE

Inscription OBLIGATOIRE pour les cours offerts aux piscines intérieures.

Pour les résidents de l'arrondissement :

- En ligne : à compter du 8 août, ville.montreal.qc.ca/loisirs/enligne
- En personne : le lundi 29 août, de 18 h à 21 h, au Centre de loisirs (11121, avenue Salk).
- À compter du mardi 30 août, à l'accueil des deux piscines, du lundi au vendredi, de 18 h à 21 h.

Pour les non-résidents :

- En personne, à compter du mardi 30 août, à l'accueil des deux piscines, du lundi au vendredi, de 18 h à 21 h.

Prenez note :

- La carte biblio-loisirs ainsi qu'une preuve de résidence est OBLIGATOIRE au moment de l'inscription.
- Le bail n'est pas une preuve de résidence.
- Une preuve d'âge peut être exigée par le préposé à l'accueil au moment du paiement.
- Le calendrier des activités peut être modifié sans préavis.

PISCINE CALIXA-LAVALLÉE

11345, avenue Pelletier, 514 328-4170
Cours offerts du lundi 12 septembre
au dimanche 27 novembre

PISCINE HENRI-BOURASSA

12005, avenue Laurier, 514 328-4171
Cours offerts du samedi 10 septembre
au vendredi 25 novembre

FRAIS

ENFANTS (17 ans et moins) :

20 \$ pour 12 cours de 45 minutes

ADULTES (18 à 59 ans) :

40 \$ pour 12 cours de 45 minutes

AÎNÉS (60 ans et plus) :

20 \$ pour 12 cours de 45 minutes

ENFANTS			
Cours	Horaire	Début	Endroit
Tortue et Dauphin 2 à 4 ans <i>L'enfant est accompagné d'un adulte.</i>	Samedi, 10 h ou 11 h Dimanche, 10 h ou 11 h Mardi, 18 h Jeudi, 18 h Samedi, 10 h 30 ou 11 h 30 Dimanche, 11 h	10 sept. 11 sept. 13 sept. 15 sept. 17 sept. 18 sept.	Henri-Bourassa Henri-Bourassa Calixa-Lavallée Calixa-Lavallée Calixa-Lavallée Calixa-Lavallée
Grenouille (débutant) Baleine (avancé) 5 à 6 ans <i>L'enfant est seul.</i> *Grenouille seulement	Samedi, 10 h ou 11 h Dimanche, 10 h ou 11 h Mardi, 18 h Jeudi, 18 h Samedi, 10 h 30, 11 h 30 ou 13 h 30* Dimanche, 11 h ou 12 h*	10 sept. 11 sept. 13 sept. 15 sept. 17 sept. 18 sept.	Henri-Bourassa Henri-Bourassa Calixa-Lavallée Calixa-Lavallée Calixa-Lavallée Calixa-Lavallée
Natation 1, 2 et 3 7 à 15 ans **Natation 1 seulement	Samedi, 9 h ou 12 h Dimanche, 9 h ou 12 h Mercredi, 18 h Samedi, 12 h 30 ou 13 h 30** Dimanche, 9 h, 10 h ou 12 h**	10 sept. 11 sept. 14 sept. 17 sept. 18 sept.	Henri-Bourassa Henri-Bourassa Calixa-Lavallée Calixa-Lavallée Calixa-Lavallée
Natation 4	Samedi, 13 h Dimanche, 13 h Lundi, 18 h Dimanche, 13 h	10 sept. 11 sept. 12 sept. 18 sept.	Henri-Bourassa Henri-Bourassa Calixa-Lavallée Calixa-Lavallée
Natation 5, 6 et 7 7 à 15 ans	Samedi, 13 h Dimanche, 13 h Dimanche, 13 h	10 sept. 11 sept. 18 sept.	Henri-Bourassa Henri-Bourassa Calixa-Lavallée

ADULTES ET AÎNÉS

Cours	Horaire	Début	Endroit
Natation 1, 2, 3 et 4	Lundi, 20 h Mardi, 20 h Mercredi, 19 h Mercredi, 20 h	12 sept. 13 sept. 14 sept. 14 sept.	Calixa-Lavallée Henri-Bourassa Calixa-Lavallée Henri-Bourassa
Natation 5, 6 et 7	Lundi, 20 h	12 sept.	Henri-Bourassa
AquaGym (<i>impact doux</i>)	Lundi, 19 h ou 20 h Mardi, 19 h Mercredi, 19 h Jeudi, 19 h Jeudi, 20 h	12 sept. 13 sept. 14 sept. 15 sept. 15 sept.	Henri-Bourassa Calixa-Lavallée Henri-Bourassa Calixa-Lavallée Henri-Bourassa
AquaForme	Mardi, 20 h*	13 sept.	Calixa-Lavallée
AquaJogging <i>En partie profonde, la ceinture de flottabilité est fournie gratuitement.</i>	Lundi, 19 h Lundi, 19 h Mercredi, 19 h Mercredi, 20 h* Jeudi, 20 h	12 sept. 12 sept. 14 sept. 14 sept. 15 sept.	Calixa-Lavallée Henri-Bourassa Henri-Bourassa Calixa-Lavallée Henri-Bourassa
AquaFitness <i>(séries d'exercices musculaire et cardio en partie profonde) Être à l'aise en partie profonde.</i>	Jeudi, 19 h	15 sept.	Calixa-Lavallée
AquaRythme <i>(chorégraphie d'exercices au tempo de la musique)</i>	Lundi, 19 h Mardi, 20 h, en profond Mercredi, 20 h*	12 sept. 13 sept. 14 sept.	Calixa-Lavallée

* Short, t-shirt et espadrilles requis pour la partie au sol à 19 h 30 (durée : 30 minutes).
INTERRUPTION : il n'y aura pas de cours le lundi 10 octobre (Action de grâce, jour férié).

COURS DE SAUVETAGE***MÉDAILLE DE BRONZE***(préalable : avoir 13 ans)***Piscine Henri-Bourassa**

Du 10 septembre au 9 octobre
Les samedis et les dimanches,
de 15 h à 18 h

Examen : dimanche 9 octobre, 16 h

Piscine Calixa-Lavallée

Du 24 septembre au 16 octobre
Les samedis et les dimanches,
de 14 h 30 à 18 h 30

Examen : dimanche 16 octobre, 16 h

CROIX DE BRONZE*(préalable : avoir réussi Médaille de bronze)***Piscine Henri-Bourassa**

Du 15 octobre au 20 novembre
Les samedis et les dimanches,
de 14 h 30 à 18 h

Examen : dimanche 20 novembre, 16 h

Piscine Calixa-Lavallée

Du 29 octobre au 26 novembre
Les samedis et les dimanches,
de 14 h 30 à 18 h 30

Examen : samedi 26 novembre, 16 h

**Frais : 50 \$ par niveau
(examen et document en sus)*

ÉVÉNEMENTS SPÉCIAUX

Compétitions à la piscine Henri-Bourassa

25 au 27 novembre

Invitation provinciale P1 et P2 avec finales

10 décembre

Invitation provinciale des maîtres-nageurs

11 décembre

Invitation régionale de l'ANBM

Date à venir

Spectacle de Noël d'Aquana



HORAIRE DE LA NATATION LIBRE

LA BAINADE EST GRATUITE... BEAU TEMPS, MAUVAIS TEMPS

NOTE – Apportez un cadenas pour verrouiller votre case. Le port du bonnet de bain est facultatif, mais les cheveux longs doivent être attachés.

Piscine Calixa-Lavallée			Piscine Henri-Bourassa			
Jour	Heure	Clientèle	Date	Jour	Heure	Clientèle
Lundi au vendredi	20 h à 22 h 30	18 ans et +	Du 29 août au 11 septembre (C-L)	Lundi au vendredi	20 h à 22 h 30	18 ans et +
Samedi et dimanche	13 h à 16 h	Familiale*		Du 29 août au 9 septembre (H-B)	Samedi et dimanche	13 h à 16 h
Lundi au vendredi Sauf le jeudi	21 h à 22 h 30 20 h à 22 h 30	18 ans et +	Du 12 septembre au 27 novembre (C-L)	Lundi, mercredi et vendredi	7 h à 8 h	18 ans et +
Samedi Dimanche	14 h 30 à 16 h 30 14 h à 16 h	Familiale*		Du 10 septembre au 25 novembre (H-B)	Lundi au vendredi	21 h à 22 h 30
Lundi	13 h à 16 h	Familiale*	Le 10 octobre (Action de grâce)	Lundi	13 h à 16 h	Familiale*
Lundi au jeudi	19 h à 20 h 30	Familiale*	Du 28 novembre au 23 décembre	Lundi, mercredi et vendredi	7 h à 8 h	18 ans et +
Lundi au jeudi Vendredi	20 h 30 à 22 h 30 21 h à 22 h 30	18 ans et +		Lundi au vendredi	20 h à 22 h 30	18 ans et +
Samedi et dimanche	13 h à 16 h	Familiale*		Samedi et dimanche	13 h à 16 h	Familiale

* Familiale : En tout temps, un adulte doit être présent dans l'eau et veiller constamment sur l'enfant dont la taille est de moins de 1,22 m (48 pouces) ainsi que sur l'enfant souffrant d'un handicap ou qui ne sait pas nager.

INTERRUPTION – La piscine sera fermée le lundi 5 septembre pour la fête du Travail.



ARCHERS DE CŒUR RECHERCHÉS

Le club de tir à l'arc Cupidon favorise la rencontre amicale d'archers de tous niveaux. Que vous soyez débutants ou archers expérimentés, le club est ouvert à tous. Nous offrons un environnement dans lequel chacun est libre de socialiser et de partager son expérience. Que ce soit la pratique du tir à l'arc traditionnel, recourbé ou à poulies, notre équipe se compose d'archers expérimentés dans différents styles.

Renseignements

tirlarc.cupidon@gmail.com
École Gerald McShane
6111, boulevard Maurice-Duplessis

SOYEZ AU CŒUR DE L'ÉVÉNEMENT

Le Centre d'action bénévole de Montréal-Nord, en collaboration avec la table de quartier Montréal-Nord en santé et Coup de pouce jeunesse Montréal-Nord, vous invite au 2^e Salon de l'engagement citoyen de Montréal-Nord qui se tiendra le mercredi 9 novembre de 13 h à 19 h, au Centre de loisirs (11121, avenue Salk). Cet événement sera l'occasion d'échanger avec une quarantaine d'organismes de l'arrondissement et de la région métropolitaine tout en découvrant les occasions d'engagement. Des surprises et performances artistiques seront présentées tout au long de la journée.

Renseignements

Marie-France Turgeon,
514 328-1114, poste 106
cabmtl-nord.org

BOUGEZ, JOUEZ, COMMUNIQUEZ... AU RYTHME DE VOTRE ENFANT

Le Centre de pédiatrie sociale de Montréal-Nord offre gratuitement des ateliers de psychomotricité pour les enfants âgés de 1 à 5 ans accompagnés d'au moins un parent. Ces ateliers de stimulation invitent des enfants et leurs parents à explorer et à expérimenter afin de développer leurs habiletés (motrices, sociales, affectives, cognitives, etc.).

Les ateliers ont lieu le mardi et le jeudi, de 9 h 30 à 11 h, pour les enfants de 1 à 3 ans, au local communautaire (6326, rue Chartrand, app. 1) et, de 13 h à 15 h, pour les 3 à 5 ans, à la MCC (12004, boulevard Rolland).

Renseignements

Sarah Fouasson, psychomotricienne,
514 303-3351

DES ACTIVITÉS TONIFIANTES AVEC L'AREQ

L'Association des retraitées(es) de l'éducation de Montréal-Nord (AREQ) offre des cours en journée, ouverts à tous, au Centre de loisirs (11121, avenue Salk). Dès septembre : danse en ligne, débutant et intermédiaire (lundi), stretching (mardi), anglais (mercredi), scrabble (mercredi), cardio tonus musculaire (jeudi) et aquaforme (vendredi).

Tarifs : au cours ou à la session

Renseignements

G. Gagné,
514 648-4411

GROUPE D'ENTRAIDE ALZHEIMER DE MONTRÉAL-NORD

Cette année, le groupe fête ses 30 ans d'existence. Nous invitons les aidants qui vivent ou accompagnent des personnes qui sont atteintes de la maladie ou de problèmes connexes à venir partager leur expérience. Les prochaines rencontres auront lieu les 12 septembre, 17 octobre, 14 novembre et 12 décembre, au CLSC de Montréal-Nord (11441, boulevard Lacordaire), salle 449.

Renseignements

Huguette Péloquin,
450 963-6375
moniquehuguette@bell.net

HALTE-FEMMES MONTRÉAL-NORD

Le centre invite les femmes à sa journée portes ouvertes, le mercredi 14 septembre. Venez nous voir afin de découvrir nos locaux de même que notre toute nouvelle programmation d'automne. Vous pourrez en profiter pour vous inscrire aux activités offertes.

Renseignements

514 328-2055
haltefemmes.org

LA SHGMN VOUS ACCUEILLE

La Société d'histoire et de généalogie de Montréal-Nord (SHGMN), en collaboration avec les bibliothèques, vous invite à visiter le Centre de recherches en généalogie au premier étage de la bibliothèque Yves-Ryan. Au même endroit, le troisième lundi de chaque mois, venez assister à nos intéressantes conférences. Dans un but de sauvegarde du patrimoine, la Société peut recueillir vos anciennes photos ou histoires de Montréal-Nord qui seront numérisées et classées. Elles constitueront un fonds à votre nom, afin de servir à des travaux de recherche. Aussi, il nous reste quelques exemplaires de notre livre «100 ans à Montréal-Nord – Les éphémérides». Voilà une excellente idée-cadeau.

Renseignements

4740, rue de Charleroi (autobus 140)
Les lundis, 10 h à 16 h
514 328-4000, poste 5580
shgmn.org

PORTES OUVERTES AU CÉGEP MARIE-VICTORIN

Intéressé par les programmes d'études offerts au Cégep Marie-Victorin? Rendez-vous aux portes ouvertes le samedi 12 novembre, de midi à 16 h, au 7000, rue Marie-Victorin. Le personnel et les étudiants répondront avec plaisir à toutes vos questions sur les programmes de l'enseignement régulier et de la formation continue.

Renseignements

Service des communications du Cégep Marie-Victorin
514 325-0150, poste 2282
promotion@collegemv.qc.ca



VERDISSONS MONTRÉAL-NORD

UNE VILLE PLUS VERTE

Plus de 730 arbres seront plantés cette année dans l'arrondissement. Près de 500 seront fournis par la Ville, en vertu du plan canopée qui a pour but d'augmenter le couvert végétal de 5 % à Montréal d'ici à 2025. Une centaine d'arbres seront plantés par l'arrondissement et 150 autres par l'organisme Éconord.

UN RÔLE ESSENTIEL

L'absence de végétaux et la présence de revêtements tels que l'asphalte, la brique et le béton créent des îlots de chaleur où la température dépasse d'au moins 5 °C la moyenne en ville. Ces îlots diminuent la qualité de l'air et augmentent les problèmes respiratoires et les complications reliées à certaines maladies chroniques. La plantation d'arbres demeure l'un des meilleurs moyens de lutter contre ce phénomène.

UN EFFORT COLLECTIF

Les propriétaires, les établissements et les entreprises sont invités à planter des arbres sur leurs terrains et à accroître le couvert végétal. Les avantages sur la santé, les économies d'énergie réalisées et les innombrables bienfaits des arbres justifient cet effort collectif.

Pour se procurer des arbres à prix réduit et obtenir des conseils pour faire des choix avisés, consultez ces sites :

eco-quartiers.org

soverdi.org

fihq.qc.ca

JOURNÉE «TROUVE TON SPORT» À MONTRÉAL-NORD

Les clubs sportifs de l'arrondissement vous invitent aux portes ouvertes de leurs installations, le dimanche 11 septembre de 10 h à 15 h. Au cours de cette journée, vous pourrez découvrir différentes disciplines sportives, vous initier à certaines d'entre elles, rencontrer les responsables et assister à des démonstrations. Il sera même possible de vous inscrire.

Un service de navette en autobus scolaire fera le tour des installations gratuitement tout au long de la journée pour vous permettre de rencontrer les clubs sportifs et de découvrir votre arrondissement. Visitez la page Facebook «Les clubs sportifs de Montréal-Nord» pour plus d'information ou appelez au 514 328-4000, poste 4264.

PERMIS OU CERTIFICAT : NOUVELLES FICHES D'INFORMATION DISPONIBLES

Vous arrive-t-il de vous demander si des autorisations municipales sont requises pour vos travaux sur votre propriété? Bonne nouvelle! L'arrondissement met désormais à votre disposition des fiches thématiques d'information qui vous aideront dans la planification de vos projets. Abri temporaire, climatiseur, piscine, clôture, cabanon, aménagement d'un logement au sous-sol, etc. sont parmi les thèmes couverts. Ces fiches vous informent également sur les normes à respecter, tout en vous aidant à préparer votre dossier en vue de soumettre votre demande au Bureau des permis et inspections.

Vous les trouverez au bureau Accès Montréal, au comptoir des permis et inspections et sur le site Internet de l'arrondissement au ville.montreal.qc.ca/mtlnord sous les onglets services aux citoyens/permis et autorisations/permis requis. Surveillez aussi prochainement les fiches Info-permis pour les autorisations commerciales (ex. : occupation et affichage), sur le même site, aux onglets affaires et économie/permis et réglementation/permis et autorisation.

Pour plus de renseignements, nous vous invitons à communiquer avec le comptoir des permis et inspections au 514 328-4000, poste 4017, ou à vous présenter au 4243, rue de Charleroi, 2^e étage.



CONSEIL EN DIRECT

Saviez-vous que vous pouvez suivre les séances du conseil en direct sur le Web ?

Vous avez des questions, une suggestion ou une requête? Nous vous invitons à assister aux assemblées publiques du conseil d'arrondissement et à participer à la période de questions allouée aux citoyens.

Les prochaines séances auront lieu les lundis 12 septembre, 3 octobre, 14 novembre et 5 décembre à 19 h.

En personne : mairie d'arrondissement (entrée ouest),
11155, avenue Hébert

Sur le Web : ville.montreal.qc.ca/mtlnord
colonne de gauche
« Conseil en direct »
cliquer sur Webdiffusion



POUR TOUT SAVOIR SUR VOTRE ARRONDISSEMENT

[FACEBOOK.COM/MTLNORD](https://www.facebook.com/MTLNORD)

Faites partie de la communauté : aimez, partagez et commentez nos publications. Soyez branché sur les actualités qui vous concernent.



Montréal-Nord
Infolettre

ABONNEZ-VOUS À NOTRE INFOLETTRE

Soyez le premier informé!

Chaque mois, recevez par courriel des renseignements utiles :

- ACTUALITÉS (collectes, animaux...)
- CULTURE (spectacles, activités...)
- SPORTS ET LOISIRS (inscriptions, tournois...)

Trois étapes faciles :

1. Allez sur le site ville.montreal.qc.ca/mtlnord.
2. En bas, à gauche : cliquez sur « Abonnez-vous ».
3. Entrez votre nom et votre adresse courriel.

COLLECTE DE SANG

Participez à la collecte de sang de l'arrondissement, le mardi 13 septembre prochain, de 13 h 30 à 20 h, au Centre de loisirs (11121, avenue Salk). Parce qu'un don de sang, c'est un don de vie.



NOUS JOINDRE

Bureau Accès Montréal, arrondissement de Montréal-Nord.

- 4243, rue de Charleroi, Montréal-Nord H1H 5R5
- Courriel : montreal-nord@ville.montreal.qc.ca
- Télécopieur : 514 328-4055
- Site Internet : ville.montreal.qc.ca/mtlnord
- Facebook : [facebook.com/mtlnord](https://www.facebook.com/mtlnord)
- YouTube : [youtube.com/arrmtlnord](https://www.youtube.com/arrmtlnord)

Notre numéro de téléphone unique : 311
Du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 20 h 30, le samedi, le dimanche et les jours fériés, de 9 h à 17 h

Pour joindre directement les unités de nos directions aux heures d'ouverture de nos bureaux

514 328-4000

Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social

- | | |
|---|--------------|
| - Activités récréatives – Camp de jour | poste 4151 |
| - Bibliothèque Belleville | poste 4140 |
| - Bibliothèque Yves-Ryan | poste 4135 |
| - Bibliothèque de la Maison culturelle et communautaire | poste 5626 |
| - Bibliothèque Henri-Bourassa | poste 4125 |
| - Culture et Maison culturelle et communautaire | poste 5640 |
| - Réservation des plateaux sportifs | poste 4267 |
| - Maison Brignon-dit-Lapierre | 514 328-4759 |

Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises

- | | |
|--|------------|
| - Division des permis et inspections | poste 4017 |
| - Planification urbaine et soutien aux entreprises et aux promoteurs | poste 4017 |

Vos élus

- | | |
|---|------------|
| CHRISTINE BLACK,
maireesse d'arrondissement | poste 4024 |
| JEAN-MARC GIBEAU,
conseiller de la Ville de Montréal | poste 5574 |
| CHANTAL ROSSI,
conseillère de la Ville de Montréal | poste 5573 |
| MONICA RICOURT,
conseillère d'arrondissement,
district de Marie-Clara | poste 5575 |
| SYLVIA LO BIANCO,
conseillère d'arrondissement,
district d'Ovide-Clermont | poste 5576 |

Autres services

- | | |
|--|--------------|
| - Urgence – Police – Incendie | 911 |
| - Info-Santé | 811 |
| - Service de la sécurité incendie de Montréal (Renseignements) | 514 872-3800 |
| - Service de police (quand c'est pressant, mais pas urgent) | 514 280-2222 |
| - Poste de police | 514 280-0139 |

BIENVENUE AUX NOUVEAUX RÉSIDENTS!



Madame Christine Black,
maire de Montréal-Nord

**Et si on se rencontrait? Venez échanger avec mes collègues élus et moi-même!
C'est avec enthousiasme que je vous invite à une soirée d'information qui vous permettra
d'en savoir plus sur l'arrondissement de Montréal-Nord :**

- Information sur les services offerts
- Présence de plusieurs organismes
- Documentation disponible
- Boissons et collation
- Activité pour les enfants
- Nombreux tirages

Une surprise attendra les 50 premiers arrivés!

Judi 15 septembre, 19 h

Bibliothèque de la Maison culturelle et communautaire
12002, boulevard Rolland

Mercredi 21 septembre, 19 h

Bibliothèque Yves-Ryan
4740, rue de Charleroi

Renseignements

514 328-4000, poste 4132

